



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

La TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision 

**SYNTHÈSE
DU
PLAN D'ACTION
DE LA
TRÉAQFP**

ORIENTATIONS ET STRATÉGIES 2009-2010

19 octobre 2009

Téléphone : 418 686-4040, poste 5350

info@treaqfp.qc.ca

www.treaqfp.qc.ca

INTRODUCTION

La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) a été mise sur pied pour défendre le droit des adultes à des services de formation de qualité. En 2009-2010, elle continue à favoriser le partage d'expertise entre les commissions scolaires et à rendre accessible une information d'actualité à propos des dossiers majeurs en éducation des adultes, en formation professionnelle (FP) et dans le domaine des services aux entreprises (SAE). Elle prendra en compte les préoccupations et les positions de ses membres.

Cette synthèse du plan d'action contient les dossiers et principaux moyens pour atteindre les objectifs de la TRÉAQFP. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du plan d'action détaillé disponible au www.treaqfp.qc.ca dans l'espace réservé aux membres.

PARMI LES DOSSIERS MAJEURS DE LA TRÉAQFP EN 2009-2010 :

- Le renouvellement du plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue;
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et l'intégration des 16-24 ans;
- Les services complémentaires en formation générale des adultes et en formation professionnelle;
- L'implantation du nouveau curriculum de la formation de base;
- L'alphabétisation et l'animation communautaire;
- La recherche-action sur le raccrochage scolaire de la clientèle 16-20 ans : expérimentation de la communauté de pratiques;
- La persévérance scolaire;
- La francisation;
- L'accès des jeunes à la formation professionnelle : concomitance et passerelles;
- L'évaluation des apprentissages en formation professionnelle;
- La formation continue de la main-d'œuvre.
- Le plan de visibilité des SAE – réseau public



SERVICES AUX MEMBRES : INFORMATION, COMMUNICATION ET PERFECTIONNEMENT

Responsable au comité de gestion : **Jean-Yves Desjardins**

Ressources principales : **Équipe**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Organiser le colloque annuel.
- ↪ Réaliser les activités de son plan de communication : mises à jour du site Web, carnet d'accueil, envoi du rapport annuel aux directeurs généraux des commissions scolaires, informer les membres des dossiers et enjeux liés à la formation générale des adultes (FGA), à la FP et aux SAE, etc.
- ↪ Diffuser l'information sur les dossiers suivants : projets de rattachement scolaire, SARCA, accès des jeunes en formation professionnelle, nouveau curriculum, exploration professionnelle, enseignement individualisé, etc.
- ↪ Offrir aux membres un service-conseil dans le domaine des communications.
- ↪ Contribuer au développement d'outils de mesure des résultats en participant au sous-comité MELS réseau sur les indicateurs de réussite. **Nouveau!**
- ↪ Préciser le rôle des membres du comité de coordination au sein du réseau et auprès du comité de coordination.

REPRÉSENTATION AUPRÈS DES ORGANISMES ET DES PARTENAIRES

Responsable au comité de gestion : **Michel Laurendeau**

Ressources principales : **Comité de gestion et Louise Dionne**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Intervenir auprès des instances concernées afin d'inciter les décideurs et les ministres à considérer davantage la formation professionnelle, la formation générale des adultes et les services aux entreprises.
- ↪ Participer aux travaux des comités mixtes en formation continue et en formation professionnelle, aux groupes de travail de ces comités.
- ↪ Participer à l'Université européenne d'été de la Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF); accueillir une délégation de la FREREF au colloque de la TRÉAQFP.

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE (PEAFC)

Responsable au comité de gestion : **Francyne Fleury**

Ressources : **Comité de gestion et Louise Dionne**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Faire des représentations afin de remettre sur pied le sous-comité de mise en œuvre de la PGÉAFC et de participer à la consultation gouvernementale.
- ↪ Offrir un atelier d'information et d'échanges sur la promotion des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). **Nouveau!**
- ↪ Entreprendre des démarches en vue d'une consolidation, et d'un ajustement s'il y a lieu, du financement alloué aux services complémentaires.
- ↪ Sonder les membres du comité de coordination sur l'importance de l'animation communautaire; connaître leurs besoins afin de joindre les clientèles cibles de la PGEAFC. **Nouveau!**
- ↪ Contribuer au projet de recherche-action sur le raccrochage scolaire : projet issu d'un partenariat entre le MELS et la Fondation des régions européennes pour la recherche en éducation et en formation (FREREF)
- ↪ Mettre en place les fondations d'une communauté de pratiques dans le domaine du raccrochage scolaire. **Nouveau!**
- ↪ Réagir et mobiliser l'ensemble du réseau et des partenaires lors de l'annonce de la décision de la Ministre de l'Éducation relativement à l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Nouveau!**
- ↪ Organiser un événement public avec les associations représentant le réseau au comité mixte sur l'éducation des adultes et des partenaires. **Nouveau!**
- ↪ Collaborer avec le MELS et le Provincial Organization of Continuing Education Directors English (PROCEDE) à l'organisation de la journée nationale sur l'éducation des adultes.
- ↪ Effectuer une veille des travaux et des pratiques des centres d'éducation des adultes en regard du nouveau curriculum; diffuser l'information sur le site de la TRÉAQFP et envisager la présentation d'ateliers au colloque de la TRÉAQFP.

ALPHABÉTISATION-FORMATION DE BASE

Responsable au comité de gestion : **Francyne Fleury**

Ressource : **Diane Pouliot**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-20010 :

- ↪ Poursuivre les différentes activités de représentation, notamment pour la continuité du programme Initiatives fédérales provinciales conjointes en matière d'alphabétisation ou d'un financement équivalent.
- ↪ Informer de façon continue le réseau par le biais des TRÉAQFP Express et de la liste de distribution en alphabétisation.
- ↪ Produire deux bulletins pédagogiques (Hebdo-Info) sur des sujets d'actualité. **Nouveau!**

FRANCISATION

Responsable au comité de gestion : **Jean Beaulieu**

Ressource : **Diane Pouliot**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-20010 :

- ↪ Prendre connaissance des travaux du MELS et du MICC en regard du nouveau programme d'étude, du guichet unifié et des allocations; faire connaître aux commissions scolaires, les enjeux liés à ce nouveau programme.
- ↪ Assurer les suivis nécessaires auprès du MELS afin que les recommandations du réseau soient prises en considération, principalement celles ayant trait au financement des élèves en francisation.
- ↪ Participer au sous-comité en francisation du comité mixte en éducation des adultes.

Responsable au comité de gestion : **Georges Brissette**

Ressource : **Renée Blais**

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Faire connaître les réalisations gagnantes des commissions scolaires dans les domaines de l'exploration de la formation professionnelle.
- ↪ Poursuivre les représentations auprès du MELS afin qu'il rende disponibles les indicateurs de réussite pour l'ensemble des programmes.
- ↪ Offrir un atelier d'information et d'échanges sur la valorisation et la promotion de la formation professionnelle.
- ↪ Offrir, aux participants des ateliers offerts en 2007 et 2008, un atelier de travail sur la rédaction d'un plan de communication en formation professionnelle. **Nouveau!**
- ↪ Contribuer à la journée nationale de la FP avec le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec
- ↪ Recruter les agents de liaison pour tous les secteurs de programmes de formation professionnelle.
- ↪ Assurer les suivis liés aux recommandations de l'avis sur la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé; effectuer une cueillette de données des impacts liés aux règles de sanction actuelles de cette formation.
- ↪ Poursuivre les représentations auprès du MELS afin que celui-ci maintienne sa responsabilité quant à la production des référentiels en évaluation en formation professionnelle; informer le réseau sur l'avancement du dossier.
- ↪ Adapter le matériel sur l'enseignement individualisé produit par la TRÉAQFP en fonction des réponses au sondage effectué auprès des membres et contribuer au partage d'expertise dans ce modèle pédagogique.
- ↪ Analyser des moyens pour améliorer le soutien pédagogique aux élèves en enseignement individualisé (approche des universités et communications avec Récit FP). **Nouveau!**
- ↪ Exercer une veille des réalisations issues du plan d'action Éducation, Emploi et productivité.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Responsable au comité de gestion : Louise Bolduc

Ressources : Renée Blais et Diane Pouliot

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Promouvoir l'existence du comité SAE de la TRÉAQFP auprès des différentes instances (MELS, MICC, CLE, MDEIE, CSMO, Chambres de commerce, etc.).
- ↪ Revoir et réorganiser la page des SAE sur le site Internet de la TREAQFP.
- ↪ Faciliter le déploiement de l'information et la diffusion de la documentation pertinente en regard des SAE.
- ↪ Encourager les commissions scolaires à mieux se « réseauter » afin de permettre une meilleure diffusion et un meilleur échange de l'information.
- ↪ S'assurer de la diffusion de l'information reçue par le biais du Comité nationale des SAE.
- ↪ Faire connaître auprès des responsables des SAE, les activités de démarchage en FBE qui ont connu du succès.
- ↪ Promouvoir le DVD sur les retombées de la formation de base en entreprise; le distribuer.
- ↪ Diffuser l'information relative aux réalisations des commissions scolaires dans le domaine de la formation de base en entreprise auprès des partenaires du marché du travail.

FINANCEMENT

Responsable au comité de gestion : Carl Bérubé

LES MOYENS PRIVILÉGIÉS EN 2009-2010 :

- ↪ Rédiger et diffuser un avis sur les règles budgétaires.
- ↪ Poursuivre la collaboration et les travaux avec le comité de mise en œuvre de la PEAFC.
- ↪ Suivre l'impact des nouvelles mesures sur le financement en formation générale des adultes et en formation professionnelle; dégager, au besoin, une position commune représentative du réseau.